Périgord HABITAT
Office Public de l'Habitat // DORDOGNE

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT

Formulaire de demande

Le prélèvement automatique est le moyen de paiement idéal, qui vous assure de nombreux avantages et vous simplifie la vie !

Vous souhaitez adhérer au prélèvement automatique ?

Rien de plus facile... Suivez les 3 étapes !

1. Je remplis le mandat de prélèvement (ci-dessous)
2. Je joins mon relevé d'identité bancaire (RIB)
3. J'envoie tous les documents au siège de l'Office ou je les dépose à mon agence

Attention, compte tenu du délai nécessaire pour sa mise en place, le prélèvement automatique ne s'appliquera que sur votre prochain avis d'échéance et ne dispense pas du paiement de celui en cours.

Veuillez vérifier que la mention "prélèvement automatique" figure bien sur votre prochain avis d'échéance.

70 % des locataires ont déjà fait **ce choix !**

Simplifiez-vous la vie avec LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

ÉCONOMIQUE

GRATUIT !
J'économise les frais d'envoi, mais aussi mon temps de déplacement.

TRANQUILLE

AUCUN RISQUE D'OUBLI !
J'évite les retards de paiement et les relances pour loyer impayé.

PRATIQUE

SANS SURPRISE !
Je choisis ma date de prélèvement pour gérer au mieux mon budget.
Flexible, j'interromps mon mandat à tout moment.

contact@perigordhabitat.fr 05 53 02 15 00 www.perigordhabitat.fr
Siège social : Périgord HABITAT - Maison Départementale de l'Habitat - 175 rue Martha Desrumaux - 24000 PERIGUEUX
Etablissement public local à caractère industriel et commercial - Siren 272 400 011 - APE 6820A - R.C.S. Périgueux

Mandat de Prélèvement SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Périgord Habitat à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Périgord Habitat. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée selon les délais en vigueur. Les informations obligatoires, devant vous êtes communiquées au titre de la pré-notification, seront portées sur l'avis d'échéance. Ce dernier vous sera remis, au moins sept (7) jours avant la date de prélèvement.

RUM* _____
*Référence Unique de Mandat remplie par Périgord Habitat

N°ICS FR96ZZZ398892
Identifiant Créancier SEPA

Créancier

PERIGORD HABITAT
Maison Départementale de l'Habitat
175 rue Martha Desrumaux
24000 PERIGUEUX

Mandat à retourner à l'adresse de Périgord Habitat, accompagné de votre relevé d'identité bancaire (RIB)

Prélèvement

☒ Paiement récurrent / répétitif ☐ Paiement ponctuel

Je choisis le prélèvement automatique de mon loyer tous les :

☐ **5 du mois** ☐ **7 du mois** ☐ **10 du mois** ☐ **15 du mois**

Titulaire du compte à débiter

Nom, prénom : .....

Adresse : .....

.....

Désignation du compte à débiter

IBAN _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____

BIC _____

Signature

Fait à .....

Le, __ __ ____

Signature obligatoire

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.